

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

MICHEL HUBER

La 20e session de l'Institut international de statistique

Journal de la société statistique de Paris, tome 72 (1931), p. 331-345

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1931__72_331_0

© Société de statistique de Paris, 1931, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

III

LA 20^e SESSION

DE L'INSTITUT INTERNATIONAL DE STATISTIQUE

L'Institut international de Statistique a tenu à Madrid, en septembre 1931, sa vingtième session qui suivait ainsi, exceptionnellement, à un an d'intervalle la session extraordinaire de Tokio en 1930. L'invitation du Gouvernement espagnol avait été formulée à la session de 1929 à Varsovie et c'est à ce moment que furent fixés les sièges des deux sessions de 1930 et de 1931.

La séance d'ouverture a eu lieu le 15 septembre au palais du Sénat sous la présidence de M. Alcalà Zamora, président du Gouvernement de la République espagnole.

Don Pedro Rico, maire de la ville de Madrid, souhaite d'abord la bienvenue aux membres de l'Institut et aux participants à la session.

Ensuite M. Honorato de Castro, directeur de l'Institut géographique et statistique d'Espagne prit la parole au nom du Comité d'organisation dont il était le président. Il exprima sa satisfaction de voir réuni à Madrid, l'Institut international de Statistique. D'abord parce qu'il escomptait de grands résultats des discussions auxquelles donnerait lieu l'ordre du jour de la session;

ensuite, parce que les personnes venues à Madrid pourraient se rendre compte elles-mêmes de l'état économique et social de l'Espagne, dans une période de profonde transformation politique.

Il signala, en outre, que le Gouvernement de la République avait décidé de fonder auprès des Universités de Madrid et de Barcelone une Faculté des sciences sociales et économiques et d'introduire l'enseignement de la statistique mathématique dans les Facultés des sciences. Enfin, il déclara que l'Espagne, étant sur le point de réorganiser son service national de statistique, espérait tirer le plus grand profit des discussions de l'Institut international, pour l'amélioration de ses méthodes.

M. Delatour, président de l'Institut international de Statistique exprima, en termes très heureux, les remerciements du bureau et des membres de l'Institut au Gouvernement espagnol, au Comité d'organisation et à la ville de Madrid. Il rendit ensuite un dernier hommage à la mémoire des membres décédés depuis la précédente session : MM. Milliet, membre honoraire; Balled, von Bortkiewicz, Brentano, Cadoux, Büchner, Arthur Fontaine, Hooper, Jacquart, von Schullern zu Schratenhofen, Stringher, de Szaboky, Varlez. Dans cette liste figurent deux de nos collègues français : M. Cadoux, décédé en Indochine, il y a un an, au retour de la session de Tokio et notre regretté ancien président Arthur Fontaine, dont le décès n'a précédé que de quelques jours la session de Madrid.

Enfin, le président du Gouvernement de la République espagnole, M. Alcala Zamora, prit la parole, d'abord en espagnol, puis en français. Comme juriste et comme membre du Gouvernement, il rendit hommage aux efforts de l'Institut pour l'amélioration des statistiques et aux travaux personnels de ses membres. Au moment où l'Espagne subit une profonde transformation politique, ce pays reconnaît la grande valeur et l'utilité pratique des statistiques dans tous les domaines. S'adressant personnellement à M. Delatour, M. Alcala Zamora rappelle qu'ils ont appartenu tous les deux au Conseil d'État dans leur pays respectif. Ces organismes ont créé une jurisprudence à la fois rigide et souple; ce sont ces qualités qu'il est également utile de retrouver dans les applications de la méthode statistique aux problèmes si graves de l'heure présente.

Selon l'usage, les travaux de l'Institut ont été répartis en trois sections chargées d'un premier examen des rapports présentés au nom des commissions spéciales ou des communications faites à titre individuel par les membres. Les propositions adoptées par les sections sont ensuite soumises à l'Assemblée plénière, seule qualifiée pour prendre des résolutions définitives.

Pour éviter des redites dans le compte rendu ci-après, on indiquera en même temps pour chaque question les résultats des délibérations de la section et de l'Assemblée générale.

1^{re} section. — Statistiques démographiques.

Cette section avait pour président, M. Gini, président de l'Institut central de Statistique du Royaume d'Italie; pour vice-présidents MM. Willcox, Vandellos et Hasegawa.

Elle a été dénommée lors de certaines sessions antérieures : section de méthode et de démographie et M. Gini a demandé le rétablissement d'un titre analogue, par exemple : section des statistiques démographiques et de méthodologie. D'autres membres, allant plus loin, estiment désirable la constitution d'une section spéciale pour la méthodologie statistique. Le Bureau examinera cette question en vue des prochaines sessions.

A Madrid, la première section a délibéré sur une dizaine de rapports ou communications. On examinera d'abord ceux qui ont abouti à l'adoption de résolutions par l'Institut en assemblée plénière.

Relevé locaux de la circulation complète des voitures dans une grande ville. — M. van Zanten directeur du bureau de statistique d'Amsterdam a fait connaître les méthodes et les résultats d'une enquête spéciale faite dans cette ville sur l'importance des divers courants de circulation, notamment pour les automobiles, en installant sur un grand nombre de points des postes d'observation qui relevaient les numéros des voitures. D'autre part, à l'occasion du recensement, on a relevé le domicile d'habitation et le lieu de travail des ouvriers, le chemin suivi et les véhicules utilisés pour aller au travail et retourner au domicile. Cette dernière question est connexe de celle des migrations alternantes (*Pendelwanderungen* en allemand); aussi l'Assemblée a-t-elle décidé d'en renvoyer l'examen à la Commission spéciale déjà instituée pour l'étude de la *Pendelwanderung*.

Statistique des migrations. — M. Zahn, rapporteur, signale que le Bureau international du Travail n'a pas encore pris en considération les résolutions adoptées à Varsovie; il estime que l'Institut devrait renouveler le vœu émis. M. Ferenczi fait connaître que le Bureau international du Travail espère convoquer au début de 1932 la Conférence de statisticiens des migrations. Le Bureau a préparé un rapport préparatoire qui paraîtra prochainement.

M. Zahn signale spécialement la difficulté d'obtenir une définition précise des « voyageurs en transit ».

La section, puis l'assemblée adoptent à ce sujet la résolution suivante :

« L'Institut considère que l'introduction d'une statistique internationale des migrations, soit continentales, soit intercontinentales, présente un grand intérêt. L'Institut rappelle la décision du Conseil d'administration du Bureau international du Travail de 1928 portant sur la convocation d'une conférence internationale de statisticiens des migrations. Le Bureau examinera s'il y a lieu de suggérer que cette conférence soit convoquée aussitôt que possible et que l'attention de la Conférence des statisticiens des migrations soit appelée sur la partie du rapport de la Statistique des migrations en tant qu'elle se rapporte à la question des « voyageurs en transit », rapport présenté à l'Institut au cours de sa vingtième session à Madrid. »

Uniformité dans le calcul des tables de mortalité. — Sur le rapport de M. Huber, l'Institut a adopté la résolution ci-après, reproduisant sans grand changement, celle que l'Assemblée de Tokio avait renvoyée à une commission spéciale pour se conformer à la procédure traditionnelle.

L'Institut international de Statistique, dans le but d'assurer une meilleure comparabilité des tables de mortalité calculées pour la population totale des divers pays, recommande :

1° Que le classement des décédés servant de base au calcul de ces tables soit établi à la fois d'après l'année d'âge et l'année de naissance.

2° Que ces tables soient calculées pour des périodes de deux à cinq ans encadrant un recensement, c'est-à-dire de deux ou quatre ans quand le recensement a lieu à une date voisine du 1^{er} janvier, de trois ou cinq ans quand le recensement a lieu à une date voisine du 1^{er} juillet.

L'utilisation des observations météorologiques en statistique. — Soutenues, en l'absence de leur auteur M. Thirring, par M. Guinchard, les conclusions suivantes ont été approuvées par la section puis par l'Institut.

L'Institut International de Statistique émet les vœux suivants :

1° Les annuaires de statistique des États et des villes devraient faire connaître les éléments météorologiques d'une manière conforme aux exigences de l'administration et de la vie pratique;

2° A cet effet, il est désirable que les observations météorologiques soient communiquées par les divers États et villes suivant un plan unique;

3° Il est désirable aussi que les annuaires de statistique des États publient séparément, pour chaque mois de l'année, les observations relatives à tous les éléments météorologiques, et le fassent en autant des stations qu'il faut — vu l'étendue du territoire et le relief du sol — pour caractériser le climat.

4° Les bulletins mensuels des bureaux de statistique devraient faire mention des observations météorologiques aussi, et il est désirable que ces bulletins rendent compte du résultat des observations journalières.

Statistique des grandes villes. — Un rapport de M. Thirring, soutenu en l'absence de son auteur par M. March, a donné lieu à la résolution suivante :

L'Institut international de Statistique, après avoir pris connaissance des résolutions adoptées par la Commission mixte de statistique des grandes villes lors de sa réunion à Bruxelles, en mai 1931,

Donne son adhésion à ces résolutions et invite l'office permanent à entreprendre les travaux prévus dans ces résolutions, par l'intermédiaire de la Commission de statistique des grandes villes.

D'autres communications ont été l'objet d'exposés et de discussions en section, mais n'ont pas donné lieu à des résolutions votées par l'assemblée plénière.

L'immigration aux États-Unis. — M. Willcox a présenté une très intéressante étude sur les bases statistiques des lois restrictives de l'immigration aux États-Unis. La première (1921) réduisait le nombre annuel des immigrants à 357.000, chaque pays européen ayant droit à un quota égal à 3 % du nombre d'originaires de ce pays vivant aux États-Unis en 1910; la seconde (1924) ramenait le nombre total à 150.000 et le quota à 2 % du nombre des originaires recensés en 1890; la troisième (1929) maintenait le total à 150.000 et fixait le quota de chaque pays à une proportion des 150.000 égale à la proportion des originaires de ce pays au dernier census disponible.

Il était donc nécessaire de répartir la population blanche des États-Unis entre les diverses races et groupes linguistiques de l'Europe dont elle est issue. Pour résoudre ce difficile problème, on a eu recours à la répartition des noms de famille; il a fallu tenir compte autant que possible des altérations subies par ces noms au cours du temps, voire de leur traduction dans une

autre langue que celle d'origine. On a ainsi procédé à une étude de l'origine, de l'histoire et des transformations des noms américains qui ne peut, évidemment, malgré les résultats obtenus, être considérée comme définitive.

Sur ce sujet, M. Ferenczi a exposé que ses recherches historiques relatives aux migrations l'avaient conduit à découvrir des sources de renseignements fort intéressantes. Ainsi, dans les archives de Séville, on a retrouvé des liasses de documents remontant à 1509 et présentant, seulement pour les deux premières décades, plus de 4.000 noms de familles d'émigrants ayant prêté à S. M. le Roi d'Espagne, le serment de fidélité avant de partir pour les colonies d'outre-mer. Nul doute que les archives des autres pays ne puissent fournir des listes analogues d'émigrants.

Enquête sur l'opinion publique au sujet de l'abolition du dix-huitième amendement aux États-Unis. — Utilisant les résultats de référendum d'État ou de consultations organisées par des revues américaines au sujet de la prohibition des boissons alcooliques, M. Willcox s'est demandé si l'on pouvait considérer les résultats ainsi obtenus comme suffisamment représentatifs de l'opinion publique sur cet important sujet. Après une discussion très approfondie des conditions théoriques et des données pratiques de ce problème, M. Willcox a été amené à conclure qu'en 1922, l'abrogation du dix-huitième amendement aurait été votée dans seize États et qu'en 1930 ce nombre se serait accru jusqu'à 37. L'exactitude de ces résultats sera mise à l'épreuve par deux nouveaux referendum projetés pour 1932.

Statistique du cancer. — Une communication de M. Böhmert sur la mortalité par cancer d'après les groupes d'âge, de 1900 à 1930, particulièrement à Brême, comportait un projet de résolution qui n'a pas été discuté par la section en l'absence de son auteur.

M. Bunle a toutefois fait observer qu'il serait préférable, au lieu de recommander une nouvelle classification des diverses formes du cancer, de se reporter à celle qui figure dans la nomenclature internationale des causes de décès, révisée à Paris en octobre 1929, avec la collaboration de l'Institut international de Statistique.

Statistique des nationalités. — La section a ajourné, pour des raisons d'opportunité, la discussion d'une communication de M. Bela Foldes.

Recensement de la Chine en 1912. — Sur ce sujet faisant suite aux importantes études de M. Willcox exposées à la session de Tokio, la section a entendu avec intérêt une communication de M. D. K. Lieu, directeur de la Statistique générale de la Chine à Nankin. Ce premier recensement effectué sous le régime républicain, a englobé 19 provinces sur 22; il permet d'estimer la population totale de la Chine à 420 millions d'habitants.

Signalons enfin d'autres communications distribuées, mais qui n'ont donné lieu à aucune discussion.

L'une de M. Böhmert sur les éléments d'accroissement d'une grande ville allemande, Brême, de 1900 à 1930.

L'autre de M. Warren H. Y. Chen sur les taux de fertilité suivant les classes sociales.

Enfin une brochure de M. Ferenczi sur les migrations et les prévisions démographiques et sociales.

2^e section. — *Statistiques économiques.*

En l'absence de M. Colson, empêché par une indisposition, cette section a été présidée par M. March; vice-présidents, MM. Bowley, Jensen, Verriijn Stuart.

La deuxième section a examiné, elle aussi, une douzaine de rapports ou communications.

Statistique des transports. — Pour l'étude de cette question, une commission mixte a été formée de représentants en nombre égal de l'Institut international et de la Commission consultative des communications et de transit instituée par la Société des Nations. Par le choix de ses membres, cette commission mixte était assurée d'autre part de travailler en accord avec l'Union internationale des chemins de fer. On ne peut que se féliciter de ce nouvel exemple de collaboration fructueuse entre organisations internationales sur un sujet qui les intéresse à des titres divers.

La Commission mixte, présidée par M. Colson a tenu deux sessions en juin 1930 et janvier 1931. Son rapporteur général, M. Girard, secrétaire général de la Compagnie du Nord, a préparé pour la session de Madrid un rapport sur les chemins de fer faisant suite à celui qu'il avait présenté à Varsovie.

Statistique des transports par chemins de fer. — Les conclusions du rapport de M. Girard, discutées par la section puis par l'assemblée plénière, ont abouti au vote du projet de résolutions ci-après :

« L'Institut international de Statistique :

« Confirmant et élargissant la décision déjà prise à l'issue de sa dix-huitième session (Varsovie, 1929), l'Institut international de Statistique poursuivra l'établissement, qui paraît répondre à un véritable besoin, de cadres de statistiques des différentes catégories des transports; ces statistiques ne seront d'ailleurs pas limitées aux transports à l'intérieur, mais elles reprendront également les éléments des transports ci-après :

« 1. Les transports par chemins de fer, utilisant les chemins de fer d'intérêt général et les chemins de fer d'intérêt secondaire;

« 2. La navigation intérieure;

« 3. La navigation maritime;

« 4. Les transports sur routes, par tous moyens, mais essentiellement par voitures à cheval et par voitures automobiles, dans lesquels une place à part doit être faite, d'une part, aux services publics, et d'autre part, aux transports urbains (omnibus ou autobus et taxis);

« 5. Les transports par tramways, dans lesquels une place à part doit être faite aux tramways urbains;

« 6. L'aviation;

« 7. Les Postes, Télégraphes et Téléphones.

Tout en reconnaissant que l'établissement de statistiques suivant un modèle uniforme pour l'ensemble de ces catégories de transports ne correspond à rien de rationnel, l'Institut international de Statistique a déjà exprimé et confirme son intention de préparer, pour ces diverses catégories, des cadres qui soient en harmonie les uns avec les autres et qui permettent, le cas échéant, une certaine condensation des résultats élémentaires dans un tableau d'ensemble. Les cadres tracés devront embrasser, d'une part, les statistiques du mouve-

ment des marchandises, et, d'autre part, les statistiques techniques et administratives.

« 2. En ce qui concerne les cadres statistiques s'appliquant aux transports par chemins de fer, l'Institut international de Statistique, tenant compte des faits nouveaux qui lui ont été soumis par son rapporteur général, approuve la substitution, aux tableaux adoptés à l'issue de la dix-huitième session (Varsovie, 1929), des nouveaux tableaux de statistiques techniques et administratives présentés en Annexes I à XIX aux présentes conclusions, ainsi que les définitions proposées dans l'Annexe XX pour les éléments repris aux statistiques.

Il diffère la préparation de cadres des statistiques du mouvement des marchandises par voie ferrée jusqu'à ce qu'aient été achevées les études envisagées.

« 3. Ayant ainsi réglé les questions relatives aux cadres statistiques des chemins de fer, et aussi aux indications prises sur le rapport spécial, les questions relatives aux cadres statistiques de la navigation intérieure et de la navigation maritime, l'Institut international de Statistique proroge enfin le mandat de la Commission en la chargeant de poursuivre, en coopération avec les différentes organisations internationales dont l'activité s'applique à l'étude des statistiques des transports, l'établissement des cadres statistiques utilisables pour les autres modes de transport et harmonisés avec ceux déjà établis, ainsi que, dans la mesure du possible, la mise au point de ces derniers. »

Statistique des transports sur les voies de navigation intérieure et maritime. — Un second rapport a été présenté, au nom de la commission mixte des transports, par M. Piekalkiewicz, rapporteur spécial pour la navigation intérieure et maritime.

Le projet de résolution, légèrement modifié par la section, a été approuvé par l'Institut sous la forme suivante :

L'Institut international de Statistique se référant à ses travaux depuis la deuxième session à Paris, en 1889, jusqu'à la dix-huitième session à Varsovie, en 1929;

Souligne l'importance primordiale de l'unification de la statistique de la navigation intérieure et de la navigation maritime pour la statistique économique;

Constate qu'un élément des plus importants de celle-ci est la statistique du transport des marchandises laquelle doit être élaborée d'après les régions et districts économiques ainsi que d'après une nomenclature des marchandises mise en harmonie dans la mesure du possible, avec celle de la statistique du commerce extérieur et celle de la statistique de la production;

Attire l'attention sur les principes exposés et sur les tableaux statistiques présentés dans le rapport dans le domaine de la navigation intérieure et de la navigation maritime.

Statistique des finances publiques. — L'Institut doit à l'infatigable activité de M. Piekalkiewicz un autre rapport de grand intérêt sur la statistique des dépenses et recettes des États, des provinces et des communes.

Depuis sa première session à Rome, en 1887, l'Institut s'est occupé à maintes reprises de cette importante question. En dernier lieu, à Varsovie en 1929, le

rapporteur avait présenté un rapport concluant à la constitution d'une commission spéciale pour l'étude des méthodes propres à assurer la comparabilité internationale des statistiques relatives aux finances publiques.

Cette Commission réunie à Paris, en 1931, a établi un projet de résolution qui est adopté par l'Institut, avec un léger amendement, sous la forme suivante:

L'Institut International de Statistique :

Se référant aux travaux antérieurs de l'Institut international de Statistique (Rome, 1887; Petersbourg, 1897; Christiania, 1899; Budapest, 1901; Berlin, 1903; Paris, 1909; La Haye, 1911, et spécialement à la session de Vienne, 1913).

Se rendant compte des difficultés que présente l'établissement de relevés internationaux de la statistique des finances des États, des provinces et des communes, difficultés causées en premier lieu par les divergences qui se manifestent entre les compétences et les cadres de l'activité des différents organismes de droit public des divers pays, ainsi que par les différents systèmes de comptabilité adoptés par les États et même par les provinces et communes particulières;

Considérant, cependant, qu'il y aurait grand intérêt à disposer de données comparables, ne fût-ce qu'en des points essentiels, sur les besoins sociaux satisfaits par l'État, les provinces et les communes, ainsi que sur les charges publiques imposées par ces organismes;

Estime que, même sans aspirer pour le moment à l'uniformité de différents systèmes de comptabilité, il est nécessaire de dresser dorénavant les statistiques nationales relatives aux dépenses et aux recettes des États, provinces et communes d'après des principes uniformes et conformément au schéma de classement présenté dans l'annexe ci-joint, en vue de comparaisons internationales. Vu les grandes difficultés de la tâche, reconnaît que celle-ci doit être restreinte, pour le moment, aux relevés n'embrassant que l'État, les provinces et les communes, sans tenir compte d'autres organismes de droit public qui, dans certains pays, poursuivent des buts analogues, estime que ces relevés devront autant que possible embrasser l'ensemble des opérations de recettes et de dépenses effectuées par l'État, les provinces et les communes, et qu'à cette fin, ils devront comprendre les budgets autonomes et les divers comptes spéciaux afférents auxdites collectivités.

En outre, il juge désirable de donner une liste aussi complète que possible des autres organismes de droit public dont les opérations ne doivent point être comprises dans la statistique en question ici. »

Statistique des occupations productives des femmes. — En l'absence de M. Platzer, rapporteur, M. Zahn a soutenu devant la section les conclusions du rapport relatif aux méthodes propres à améliorer la comparabilité des statistiques, notamment celle des recensements professionnels, en ce qui concerne l'activité productrice des femmes dans l'agriculture, le commerce, l'industrie, etc...

Finalement, la section, puis l'Assemblée ont adopté la résolution ci-après :

« L'Institut international de Statistique invite la Commission des occupations productrices des femmes à poursuivre l'étude des méthodes qui permettent de mieux saisir l'intensité de l'activité productive des femmes en tenant compte des facteurs sociaux dont le rôle est essentiel, soit parce qu'ils détermi-

nent cette activité, soit par suite de leurs répercussions sur cette activité. Il est désirable que ces travaux se poursuivent en étroite collaboration avec le Bureau international du travail. »

Statistique internationale des trusts. — A la suite d'une communication de M. Hecht, la section a soumis à l'Assemblée plénière qui l'a accepté, un projet de résolution ainsi conçu :

« L'Institut international de Statistique estime qu'il y a lieu d'entrer en rapport avec la Chambre de Commerce internationale et avec d'autres institutions compétentes en vue d'aboutir à des relevés statistiques concernant les entreprises à filiales ou succursales, les trusts, les ententes industrielles, etc.

Charge une commission dont les membres seront désignés par le Bureau de l'étude de la question dans son ensemble.

Statistique de la consommation et des stocks. — A la suite d'une communication de M. Craig sur ce sujet difficile, M. Zahn a rappelé que l'Institut avait déjà institué une commission spéciale pour l'étude de la consommation des produits agricoles et alimentaires. Il suffirait d'élargir le programme de cette commission.

La section, puis l'Institut ont adopté la résolution suivante :

« L'Institut international de statistique, afin d'assurer la comparabilité des statistiques nationales de la consommation et des stocks de marchandises au même niveau que celles de la production des marchandises.

1^o Décide d'instituer une commission pour étudier la question et faire des suggestions pratiques à son sujet;

2^o Laisse au bureau la composition de cette commission.

Les prévisions économiques. — M. Bowley a fait un exposé des travaux de la Commission spéciale depuis la session de Varsovie. Les réponses reçues au sujet des séries d'indices les plus sensibles et les plus significatives pour la prévision économique ont marqué de grandes divergences d'opinion. D'autre part, quelques membres préparent des rapports individuels. Dans ces conditions, il n'a pas été possible de présenter un rapport général et M. Bowley demande à être déchargé des fonctions de président, tout en continuant à prendre part aux travaux de la Commission.

L'Assemblée, regrettant cette décision, proroge le mandat de la Commission et laisse au bureau le soin d'élargir la composition de celle-ci.

Les salaires comme élément du coût de production. — M. Simiand, rapporteur, souligne l'intérêt de données sur le rendement physique et économique de la main-d'œuvre. M. Zahn signale à ce propos les études faites en Allemagne sur l'influence qu'exercent sur ce rendement les heures du travail et les taux de salaires.

La section et l'Assemblée ont adopté le projet de résolution proposé par M. Simiand au nom de la Commission :

« L'Institut international de statistique :

« Rappelant la résolution adoptée à la dix-huitième session, confirme le mandat donné à la « Commission des salaires comme élément du coût de production », dans le sens et dans les termes de ladite résolution,

« En y ajoutant subsidiairement l'indication d'étudier les méthodes et moyens de déterminer et comparer les rendements, physiques et économiques,

du travail ouvrier auquel correspondent respectivement les salaires comparés, ainsi que d'examiner les réalisations effectuées ou à effectuer en ce sens. »

Statistique du marché intérieur. — Un rapport de M. Zahn énumère les statistiques qui peuvent contribuer à la connaissance du marché intérieur et des fluctuations de son activité.

L'Assemblée décide qu'une commission spéciale sera nommée pour l'étude de ce problème.

Statistique des prix des produits finis. — M. Platzer a présenté un rapport provisoire qui n'a pas été discuté, son auteur n'étant pas présent.

Statistique des banques de crédit agricole hypothécaire. — Après avoir examiné un important rapport de M. Piekalkiewicz, la section propose aussi à l'Assemblée, qui accepte, la nomination d'une commission spéciale.

Il est entendu que le Bureau s'occupera d'établir une collaboration avec l'Institut international d'agriculture pour l'examen de cette question.

Le rapport de concentration. — Une très intéressante communication de M. Pietra sur la méthodologie du calcul du rapport de concentration a été aussi examinée par la section sans donner lieu à un rapport à l'Assemblée générale, que la nature du sujet ne comportait pas en raison de son caractère théorique. Pour répondre aux critiques soulevées par les difficultés du calcul, M. Piétra montre que l'on peut obtenir le rapport par des constructions graphiques.

Les centres de concentration. — M. Gini a présenté un savant travail sur les courbes de concentration et sur le calcul du rapport de concentration dans une distribution statistique.

Il a recherché en premier lieu sur des exemples numériques nombreux, le degré d'approximation que l'on peut atteindre dans le calcul de ce rapport et ces travaux l'ont conduit à proposer une nouvelle représentation analytique d'une courbe de concentration. En second lieu, il a considéré certains caractères qualitatifs et quantitatifs de ces courbes, dont quelques-unes ont été signalés par M. Pietra. Enfin, il a examiné une série d'autres problèmes relatifs aux courbes de concentration.

Les communications de MM. Gini et Pietra auraient trouvé leur place dans la section de méthodologie, si celle-ci avait été créée, comme l'ont demandé diverses personnes..

3^e section. — *Statistiques sociales.*

Le président de cette section était M. Julin; les vice-présidents, MM. de Fellner, Hilton et Simiand.

Recherches statistiques historiques. — Une commission spéciale a été instituée à Tokio sur la proposition de M. Simiand, qui en est devenu le rapporteur. Dans un rapport provisoire, M. Simiand expose le programme de travail qu'il envisage et qui porte principalement :

1^o Sur les faits démographiques notamment population totale, migrations, densité, agglomérations, population urbaine.

2^o Sur les faits économiques et notamment le mouvement des prix, ce qui

implique l'étude des faits monétaires; les salaires; les principales productions agricoles.

Il signale l'utilité d'une bonne adaptation des méthodes historiques et des méthodes statistiques dans ce genre de recherches.

Au cours de la discussion en section, M. Julin a signalé l'intérêt de recherches sur la localisation des industries; M. Hauser a souligné les difficultés des études historiques sur les prix qui tiennent notamment à une connaissance insuffisante de la valeur exacte des monnaies mais à beaucoup d'autres causes aussi.

L'Assemblée a finalement adopté le vœu suivant :

« L'Institut exprime le vœu que la Commission des recherches statistiques soit maintenue.

« L'Institut attire l'attention des chercheurs sur la nécessité d'une critique scientifique des sources et l'opportunité de publier les résultats atteints par cette critique.

« La Commission s'attachera de préférence, d'abord et dans l'ordre, aux matières suivantes :

« *Démographie.* 1. Population globale (par pays, parties du monde, ensemble du monde); état et mouvement.

« 2. Migrations.

« 3. Densité, population agglomérée urbaine.

« *Statistique économique.* 1. Les prix : mouvement des prix des marchandises.

« 2. Les salaires; les revenus du tenancier agricole, de l'artisan.

« 3. Les productions agricoles, en quantités et en valeurs.

« 4. La constitution de l'industrie et sa localisation, spécialement au XVIII^e siècle.

« Elle prendra à tâche d'examiner et formuler les conditions d'étude les plus favorables à des résultats de signification statistique déterminable, ainsi que de suite et de comparabilité satisfaisantes entre les époques et entre les pays.

« Elle avisera aux moyens d'exécution de telles recherches, tant, s'il y a lieu, par toutes liaisons désirables et réalisables avec d'autres organisations de travail scientifique, que par l'action et sous le couvert de l'Institut lui-même.

Salaires réels et emploi. — A la session de Varsovie, l'Institut a nommé une commission pour l'étude des relations qui pourraient exister entre le niveau des salaires réels et le chômage. Une discussion préparatoire a eu lieu à Tokio. M. Hilton, rapporteur, n'est pas en mesure de présenter un rapport définitif, mais il soumet à la section une série de tableaux préparés en vu de ce rapport et il demande à ses collègues de bien vouloir lui faire part des observations que l'examen de ces tableaux pourrait leur suggérer.

Il est entendu que M. Hilton présentera avant la prochaine session un rapport qui sera au préalable soumis à la Commission. En attendant, il retire les tableaux et graphiques soumis à la présente session.

Statistique intellectuelle. — M. March présente une note sur l'état de la statistique intellectuelle confiée à une commission mixte de l'Institut international de Statistique et de l'Institut de coopération intellectuelle. A cette note

est joint un travail de M. Castrelli qui s'occupait de cette question à l'Institut de coopération intellectuelle.

Au cours de la discussion des doutes ont été émis sur l'intérêt que cet Institut apporterait à la continuation de ces travaux.

Néanmoins, l'Assemblée adopte la résolution ci-après :

« L'Institut international de Statistique, après avoir pris connaissance des premiers résultats de l'enquête entreprise par l'Institut international de Coopération intellectuelle, à la suite de l'avis qu'il a exprimé dans l'assemblée du 4 janvier 1928, considérant que de nombreux pays sont disposés à communiquer des tableaux statistiques conformes à ceux qui leur ont été proposés dans l'avis qu'ont approuvé la Commission internationale de Coopération intellectuelle et le Conseil de la Société des Nations;

« Considérant que les efforts réalisés dans différents pays doivent être encouragés et stimulés, qu'à cet effet il importe que leurs résultats soient utilisés et publiés;

« Émet le vœu :

« 1^o Que toutes mesures utiles soient prises pour réaliser et développer les statistiques de l'ordre intellectuel suivant le programme approuvé par l'Institut international de Statistique puis, par la Commission internationale de Coopération intellectuelle et par le Conseil de la Société des Nations.

« 2^o Que notamment l'Institut international de Coopération intellectuelle poursuive la mise au point et la publication de ces statistiques, au besoin s'il le juge à propos, avec le concours de l'Institut international de Statistique.

Statistiques périodiques. — Un rapport de M. Platzer souligne les difficultés que présente la comparaison des statistiques périodiques du fait de l'inégalité des mois, du décalage des semaines d'un mois à l'autre ou d'une année à l'autre. Comme conclusion l'Assemblée adopte le vœu ci-après :

« Afin de faciliter une plus grande comparabilité des statistiques, l'Institut international de Statistique exprime le vœu qu'il soit procédé à une réforme fondamentale du calendrier. »

Statistique des fonctionnaires. — Un rapport de M. Methorst étudie les conditions d'une statistique comparable de personnel des services publics dans les divers pays. Une difficulté fondamentale est celle de la définition du fonctionnaire.

L'Assemblée adopte le projet de résolutions ci-après :

« L'Institut international de Statistique, considérant qu'il importe de connaître le nombre des membres du personnel des Administrations et Services publics, ainsi que les charges financières qui en résultent pour les organismes publics; émet le vœu que les gouvernements établissent périodiquement des statistiques du personnel des administrations et services publics.

« Il est d'avis que :

« 1. La statistique doit être accompagnée d'un exposé détaillé de la répartition des travaux et de l'organisation de l'Administration et des Services publics;

« 2. Il est désirable d'établir à côté d'une statistique du personnel des Administrations et Services publics de l'État, une statistique du personnel des administrations et Services publics des provinces, communes, etc., afin d'obte-

nir ainsi un relevé complet et de rendre possibles les comparaisons internationales;

« 3. Étant donné le fait que dans les divers pays la classification du personnel en groupes procède du développement historique, il y a lieu d'indiquer dans la statistique, d'une manière aussi détaillée que possible, les rubriques de chacun des groupes, afin de rendre possible la comparabilité d'un pays à l'autre et pour faciliter ultérieurement la rédaction d'une classification internationale;

« 4. Comme classification générale, d'après de très grands groupes principaux, la répartition suivante entre en considération : juges et personnel judiciaire, personnel administratif, personnel enseignant (de l'école primaire jusqu'à l'université), les personnes au service d'entreprises publiques, autre personnel;

« 5. Il est recommandable que toute branche de service tienne à jour un index sur fiches pour tout employé. »

Statistique criminelle. — Sur ce sujet, M. de Roos rapporteur de la commission spéciale, a présenté un nouveau rapport, complétant celui de Varsovie (1929). Une autre communication a été présentée par MM. Gini et Spallanzani.

L'Assemblée retient la suggestion de faire appel à la collaboration de la Commission internationale pénale et pénitentiaire.

Monographie de familles agricoles. — A la suite de la présentation par M. Molinari d'un travail de M. Giusti sur une nouvelle série de monographies de familles agricoles en Italie, l'Assemblée adopte le vœu suivant :

« L'Institut international de Statistique émet le vœu qu'on entreprenne aussi dans d'autres pays des recherches analogues à celles qu'assure en Italie l'Institut national d'Économie rurale, afin d'avoir une collection internationale de documents sur la vie des classes agricoles.

Le budget de l'État athénien aux Ve et VI^e siècles avant Jésus-Christ. — M. Andreades a présenté sur ce sujet un très intéressant travail et l'Assemblée s'associe au vœu de la section de voir se poursuivre les travaux de ce genre.

Uniformité internationale des statistiques de l'habitation urbaine. — En l'absence de son auteur, M. Pribram, cette question est une seconde fois ajournée.

Autres communications. — Parmi les brochures distribuées, mais n'ayant pas fait l'objet de délibération, signalons :

St. Dimitroff : Essai d'élaboration des matériaux du recensement agricole bulgare du 31 décembre 1926 par la méthode représentative.

Jose Ros Jimeno : Valor economico del hombre, travail fort intéressant qui signale parmi les études antérieures sur le sujet celle de notre secrétaire général Barriol sur la valeur sociale d'un individu.

Fernandez Banos : la correlacion y el cambio de la peseta.

Questions diverses.

Une grande partie de la session a été consacrée à la discussion de la revision des statuts.

A la session de Varsovie, une commission spéciale avait été nommée pour

la préparer; le rapport a été présenté à Madrid par le président de cette commission, M. Jahn.

La discussion, fort animée, a pris trois longues séances; après avoir écarté un contre-projet qui réduisait la réforme à la procédure de revision elle-même, l'Assemblée a adopté une proposition de renvoi à la prochaine session ordinaire.

La résolution finalement adoptée est la suivante :

« L'Assemblée générale décide de mettre la question de la revision des statuts à l'ordre du jour de sa prochaine session ordinaire. Elle invite le bureau à communiquer ses observations sur le rapport de la commission et sur les discussions qui ont eu lieu à Madrid aux membres de l'Institut, au moins trois mois avant l'ouverture de sa prochaine session ordinaire. »

« Le Bureau sollicitera sur cette communication les commentaires des membres de l'Institut. Il distribuera aux membres le texte de ces commentaires avant la prochaine session. »

L'Institut a procédé au début de la session, à diverses élections : M. le comte Yanagisawa, l'animateur de la session de Tokio, a été élu membre honoraire. MM. Fréc'et Mischaykoff et Skujenecks ont été élus membres titulaires.

A la fin de la session a eu lieu le renouvellement du bureau.

M. Delatour ayant maintenu, malgré les instances de ses collègues, sa ferme résolution de ne pas solliciter le renouvellement de son mandat, a été élu, par acclamations, président honoraire.

M. Zahn, premier vice-président, a été élu président.

Avant l'élection des vice-présidents, M. March a demandé qu'aucun suffrage ne se porte sur son nom. Estimant préférable de favoriser l'entrée au bureau d'éléments, plus jeunes, il a proposé la candidature de son successeur à la tête de la Statistique générale de la France. M. Gini a également décliné toute candidature.

Ont été élus vice-présidents : MM. Willcox, Julin et Huber; secrétaire général M. Methorst, trésorier, M. Bowley.

Sur l'invitation du Gouvernement mexicain, transmise par M. Juan de Dios Bojorquez, l'Institut a décidé de tenir une session extraordinaire à Mexico en septembre 1933; elle coïncidera avec la célébration du centenaire de la Société mexicaine de géographie et de statistique.

Le Bureau est chargé de prendre toutes dispositions utiles quant au lieu et à la date de la session ordinaire suivante. Il est possible qu'elle ait lieu à Londres en 1934 à l'occasion du centenaire de la Royal Statistical Society.

Avant la clôture de la session, M. Hilton a adressé au Président Delatour, au nom de tous ses collègues, l'expression de leur reconnaissance pour le rôle qu'il a joué au cours de cette vingtième session, pour l'énergie, la compétence, la patience et la bonne humeur qu'il a déployées au cours des débats et pour le dévouement que, depuis de longues années, il a mis au service de l'Institut.

En remerciant, M. Delatour dit qu'il aimait assez l'Institut pour que tout lui soit aisé, mais qu'il éprouve un vif plaisir à constater que ses collègues apprécient la manière dont il les a représentés.

Pour terminer ce compte rendu, il faudrait, comme le demandait notre regretté ancien président Alfred Neymarck en rendant compte de la session de Vienne, faire la statistique des fêtes et réceptions, des attentions et des

prévenances dont les membres de l'Institut et les invités ont été l'objet de la part du Gouvernement et des autorités espagnoles. Et aussi celle des relations, des amitiés qui ont été contractées ou renforcées au cours de ce séjour à Madrid entre les statisticiens du monde entier qui ont eu ainsi une occasion de connaître non seulement les travaux mais aussi les hommes.

Environ 55 membres de l'Institut international ont pris part à la session de Madrid ainsi que 20 délégués officiels non membres de l'Institut, 12 délégués étrangers et un grand nombre d'invités officiels.

S'il est permis, après avoir exposé sommairement le travail accompli, de signaler ici les fêtes offertes à l'Institut, nous mentionnerons les brillantes réceptions au ministère d'État (Affaires étrangères), au ministère du Travail, au ministère de la Marine, à la Banque d'Espagne, à l'Hôtel de Ville de Madrid, à la Banque d'Espagne, au Lyceum Club, la représentation de gala au Théâtre espagnol, les excursions à Tolède, à l'Escorial, au château du Pardo; la visite au nouvel Institut géographique et statistique dont la magnifique installation a pu sans doute inspirer quelques mélancoliques comparaisons.

Après la clôture de la session de Madrid, un certain nombre de participants ont été les hôtes du Gouvernement de la généralité de Catalogne qui leur a ménagé une superbe réception à Barcelone.

On comprendra aisément que la conclusion de ce compte rendu ne puisse être qu'un sincère et vif remerciement au Gouvernement espagnol, aux institutions et aux personnalités qui ont assuré le succès et l'agrément de la vingtième session de l'Institut international de statistique. Il est juste d'y associer M. Joaquin Guichot, l'actif secrétaire général du Comité d'organisation et ses dévoués collaborateurs.

Michel HUBER.
